

VIA SEDAR

Le 31 janvier 2018

Aux Autorités de réglementation en valeurs mobilières de
chaque province du Canada

Mesdames, Messieurs,

OBJET: Metro inc.

Rapport sur les résultats de vote selon l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (« Règlement 51-102 »)

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Metro inc. (la « **Société** ») ayant été tenue le 30 janvier 2018 (« **l'Assemblée** ») et en accord avec l'article 11.3 du Règlement 51-102, par les présentes, nous vous avisons des résultats des votes suivants obtenus à l'Assemblée :

1. Élection des administrateurs et des administratrices

Les 12 candidats et candidates proposés par la direction ont été élus comme administrateurs et administratrices. Conformément aux procurations reçues et aux votes déposés, chacune des 12 personnes suivantes a été élue comme membre du Conseil d'administration de la Société, poste qu'elle occupera jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur ait été dûment élu ou nommé. Les résultats du vote sont les suivants :

<u>NOM DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE</u>	<u>VOTES POUR</u>	<u>%</u>	<u>ABSTENTION</u>	<u>%</u>
Maryse Bertrand	146 981 937	99,86	208 708	0,14
Stephanie Coyles	146 457 286	99,50	733 359	0,50
Marc DeSerres	141 588 567	96,19	5 602 078	3,81
Claude Dussault	141 613 585	96,21	5 577 060	3,79
Russell Goodman	146 476 742	99,51	713 903	0,49
Marc Guay	146 989 069	99,86	201 576	0,14
Christian W.E. Haub	145 668 308	98,97	1 522 337	1,03
Eric R. La Flèche	146 716 478	99,68	474 167	0,32
Christine Magee	146 462 453	99,51	728 192	0,49
Marie-José Nadeau	141 538 928	96,16	5 651 717	3,84
Réal Raymond	145 751 669	99,02	1 438 976	0,98
Line Rivard	146 813 323	99,74	377 322	0,26

2. Nomination des auditeurs

La société Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée comme auditeurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, par une majorité d'actionnaires. Les résultats du vote sont les suivants :

Votes en faveur — 143 824 580 (97,65 %)

Abstention — 3 462 478 (2,35 %)

3. Résolution consultative sur la rémunération des hauts dirigeants

La résolution consultative sur la rémunération des hauts dirigeants a été approuvée par une majorité des actionnaires. Les résultats du vote sont les suivants :

Votes en faveur — 142 516 016 (96,82 %)

Votes contre — 4 674 429 (3,18 %)

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez mes salutations distinguées.

(S) SIMON RIVET

Simon Rivet, avocat
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif